

18 nov 2020 -07:53

## Aperçu transferts des hôpitaux COVID-19 (16/11)

Le plan de répartition pour les hôpitaux est opérationnel depuis plusieurs mois. Les hôpitaux qui ont atteint leur capacité en terme de patients COVID-19 peuvent transférer des patients vers d'autres hôpitaux qui ont encore des lits disponibles. Soit l'hôpital s'en charge lui-même au sein de son propre réseau ou de sa province, soit il demande un transfert au Patient Evacuation Coordination Centre (PECC). Le PECC examine ensuite quels hôpitaux disposent de lits disponibles et organise le transport.

Les derniers chiffres se trouvent toujours

- sur le site du Sciensano > Rapport épidémiologique > Précédents bulletins > Autres rapports
- via ce lien direct:  
[https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19\\_Apercu%20transfers%20hopitaux.pdf](https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_Apercu%20transfers%20hopitaux.pdf)

### Nombre de transferts vers chaque province

Selon les chiffres de Sciensano, 1188 transferts ont été enregistrés depuis le 1er octobre. Le 16/11, 10 transferts ont eu lieu. La province mentionnée est celle de l'hôpital d'accueil.

#### CHIFFRES DE SCIENSANO

Province d'accueil	Total depuis 1/10/2020	16/11/2020
Anvers	156	2
Bruxelles (19 communes)	154	5
Hainaut	95	1
Limbourg	107	1
Liège	115	0
Luxembourg	19	0
Namur	114	0
Flandre-Orientale	215	0
Brabant flamand	71	1

Brabant wallon	17	0
Flandre-Occidentale	99	0
Allemagne	26	0
Total	1188	10

#### Nombre de transferts depuis chaque province

Le Patient Evacuation Coordination Centre (PECC) a effectivement effectué un total de 579 transferts depuis le début du mois d'octobre. Le 16/11, il n'y a pas eu de transferts.

#### Phases de plan de répartition

Le plan de répartition entre les hôpitaux comporte 5 phases :

- phase 0 : 15 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (300 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits doivent être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1A : 25 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (500 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être gardés libres pour les patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1B : 50 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (1 000 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 2A : 60 % des lits de soins intensifs seront réservés aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6x plus de lits seront réservés aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs seront créés (300 lits ICU supplémentaires)
- phase 2B : 60 % des lits de soins intensifs à réserver aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6 fois plus de lits à réserver aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs à créer (ceux de la phase 2A) + 25 % de lits extra-intensifs à créer (800 lits supplémentaires au total).

Le comité de Hospital & Transport Surge Capacity a demandé aux hôpitaux généraux et universitaires de passer à la phase 2B à partir du 2 novembre. Elle a également demandé de créer de lits Corona High Oxygen Care en dehors des soins intensifs.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Eurostation II  
Place Victor Horta 40 bte 10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)